Unité 46

# ScénarioS ET JEUX POUR L’ÉLABORATION DE PLANS DE SAUVEGARDE

Publié en 2016 par l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2016



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d’utilisation de l’Archive ouverte de libre accès UNESCO ([www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr](http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr)).

Les images dans cette publication ne sont pas couvertes par la licence CC-BY-SA et ne peuvent en aucune façon être commercialisées ou reproduites sans l’autorisation expresse des détenteurs des droits de reproduction.

Titre original : Scenarios and games for developing safeguarding plans

Publié en 2016 par l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n’impliquent de la part de l’UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l’UNESCO et n’engagent en aucune façon l’Organisation.

# exposé du facilitateur 4 : Sauvegarde d’une tradition de production fromagère au kassen

#### Introduction

Ce scénario présente l’exemple fictif d’un élément du PCI relativement bien défini : la pratique de la production fromagère du fanoko dans les zones rurales et périurbaines d’un pays en voie de développement, le Kassen. Dans ce scénario, les parties rurales et périurbaines de la communauté Fan entretiennent des contacts réguliers. Le débat sur l’inclusion de l’élément dans l’inventaire national et sa sauvegarde évolue dans le cadre des préoccupations communautaires sur le maintien et la modification de la pratique de la production fromagère du fait que beaucoup de jeunes se rapprochent des agglomérations urbaines pour échapper à la pauvreté rurale et trouver un emploi. L’appui du gouvernement en terme de développement rural (bien qu’axé essentiellement vers les zones rurales) est disponible au même titre qu’une assistance limitée en faveur des nouvelles initiatives commerciales. La communauté connaît également des problèmes et des opportunités qui rejoignent l’intérêt du secteur privé à commercialiser le produit.

L’exemple donne la possibilité aux participants de discuter des moyens de sauvegarder la pratique de la production fromagère du fanoko dans le cadre de :

* débats sur l’identification de l’élément à inventorier où s’expriment diverses opinions au sein de la communauté (comme à l’extérieur) ;
* stratégies de développement des groupes et des communautés rurales et urbaines ;
* problèmes avec la fourniture d’ingrédients pour la production fromagère traditionnelle ;
* problèmes de transmission de savoir-faire à de nouveaux producteurs de fromage dans les zones périurbaines ;
* règlements sanitaires susceptibles de restreindre l’usage de méthodes et ingrédients traditionnels, surtout dans les quartiers périurbains ;
* nouvelles initiatives d’un entrepreneur non Fan qui entend commercialiser le produit et détourner ainsi éventuellement le PCI ;
* nouveaux marchés potentiels pour le produit dans les zones urbaines et à l’étranger ;
* récolte potentiellement inapplicable de la plante utilisée comme agent coagulant ; et
* possibilités pour différents types de protection de la propriété intellectuelle d’avoir une incidence variable sur des stratégies de sauvegarde.

Ce jeu est conçu pour une durée inférieure aux deux autres (seulement cinq sessions) et demande bien moins de lecture. L’arrangement des données pour Kassen se distingue donc quelque peu de Blika et Limnu.

Dans les versions de Kassen avec et sans jeu, les participants formulent des idées pour un plan de sauvegarde. La principale différence est que, dans la version ‘jeu’, la discussion s’inscrit dans le rôle alors que dans la version sans jeu où aucun rôle n’est attribué, la discussion est donc plus générale. Dans la version sans jeu, les participants imaginent que c’est la communauté concernée qui leur a demandé des conseils sur les possibilités d’élaborer un plan de sauvegarde. Dans la version ‘jeu’, le facilitateur tiendra le rôle d’un avocat junior spécialisé en droit de propriété intellectuelle et, dans la version sans jeu, il donnera des conseils en matière de propriété intellectuelle.

Dans la version avec jeu, les participants recevront les dix cartes d’identité à la place du texte ‘Faites connaissance avec vos voisins’ afin de réduire le temps de lecture. Les différentes perspectives des membres de la communauté et des autres partenaires sont également prises en considération dans la version sans jeu (le Kassen Imprimé 1 *Bienvenue au Kassen* donne un complément d’information pour la version sans jeu à la fin).

Les fiches Kassen Imprimé 4 et Imprimé 5 (*Feuilles de compte-rendu sur le travail en groupe* et *Tâches et questions d’orientation pour les sessions de groupe*) sont des imprimés facultatifs qui ont été conçus pour aider les participants à travailler en groupe, là où le facilitateur l’estime nécessaire. Selon le temps de lecture nécessaire d’après le facilitateur, ces documents peuvent être distribués à tous les joueurs, uniquement aux rapporteurs et aux présidents de séance ou à aucun des participants, auquel cas le facilitateur peut se servir des questions pour orienter le débat, si besoin est.

Après le travail en groupe, le rapporteur de chaque groupe présentera en plénière le plan de sauvegarde aux fins de discussion et examen. Suite à cette session les participants étudieront (dans leurs groupes) le modèle de plan de sauvegarde (Kassen Imprimé 3) par rapport à leur propre plan. Cette dernière séance peut être supprimée si le facilitateur estime que les débats ont été suffisants. Le modèle de plan de sauvegarde peut ensuite être diffusé aux participants pour qu’ils y réfléchissent dans leur propre cadre.

plan de session de Kassen : avec et sans jeu

Le plan de session ci-après n’est qu’une simple suggestion. Beaucoup d’autres approches peuvent se révéler tout aussi utiles. Les facilitateurs souhaiteront peut-être diviser la session 3 en séances plus courtes avec des comptes-rendus plus fréquents pour la version sans jeu.

| **Session**  | **Durée** | **Rôles (version avec jeu)** | **Matériels utilisés par le facilitateur** | **Matériels distribués aux participants** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 1. Préparation du jeu* Présenter le contexte
* Présenter les rôles (version ‘jeu’ seulement)
* Lire les Imprimés
* Attribuer les rôles (version ‘jeu’ seulement), diviser en groupes (si nécessaire)
 | 2 heures(1 h pour la version sans jeu) | Hors du rôle | PPT Kassen Unité 46 | Kassen Imprimé 1 : *Bienvenue au Kassen* (page supplémentaire pour la version sans jeu)Kassen Imprimé 2 : *Cartes d’identité* (seulement dans la version ‘jeu’) |
| 2. Identification de l’élément et des communautés* Remplir les tâches indiquées dans le Kassen Imprimé 5 : *Tâches et questions d’orientation*
 | 1 h 30 | Joué dans le rôle  | Aucun ouKassen Imprimé 4 : *Feuilles de compte-rendu*Kassen Imprimé 5 : *Tâches et questions d’orientation* | Kassen Imprimé 4 : *Feuilles de compte-rendu sur le travail en groupe*Kassen Imprimé 5 : *Tâches et questions d’orientation pour les séances en groupe* |
| 3. Élaboration d’un plan de sauvegarde* Remplir les tâches indiquées dans le Kassen Imprimé 5 : *Tâches et questions d’orientation*
 | 4 heures (3 h pour la version sans jeu) | Joué dans le rôle |
| 4. Compte-rendu en plénière* Les groupes présentent des plans
* Séance de questions et réponses entre les deux groupes

Le facilitateur récapitule en comparant le pour et le contre des deux plans | 1 heure | Hors du rôle | Aucun (discussion plénière) |  |
| 5. Discussion autour d’un modèle de plan de sauvegarde* Les participants lisent le Kassen Imprimé 3
* Les groupes discutent du modèle de plan
* Les groupes rendent compte en plénière et débattent
 | 1 h 30 | Hors du rôle | Aucun (travail en groupe et discussion plénière) | Kassen Imprimé 3 : *Modèle de plan de sauvegarde* |

#### Session 1 : Préparation Du jeu

Le facilitateur présentera le contexte du Kassen en plénière à l’aide de la présentation PPT Kassen. Si le Kassen Imprimé 1 *Bienvenue au Kassen* n’a pas encore été distribué la veille, le facilitateur va le faire et accorder un temps de lecture. Dans la version sans jeu, il faudra aussi distribuer à ce moment-là le texte supplémentaire ajouté à la fin du Kassen Imprimé 1 *Bienvenue au Kassen*.

Dans la version ‘jeu’, le facilitateur définira ensuite les rôles en utilisant la présentation PPT Kassen, après avoir distribué le Kassen Imprimé 2 *Cartes d’identité.* Un temps de lecture peut alors être accordé après quoi viendra le moment d’attribuer les rôles si c’est la version avec jeu qui est retenue.

Facilitateurs :

* Présenter le contexte en utilisant la PPT
* Présenter les rôles en utilisant la PPT (version ‘jeu’ seulement)
* Laisser aux participants le temps de lire les imprimés distribués (si nécessaire)
* Attribuer les rôles aux participants (version ‘jeu’ seulement). S’il y a plus de dix participants, certains rôles peuvent leur être donnés deux fois. S’il y a deux facilitateurs, une autre option consiste à former deux groupes qui jouent le jeu en même temps.

#### Session Kassen 2 : quel est le PCI à sauvegarder et qui sont les communautés, groupes ou individus concernés ?

Dans cette première session de groupe, les participants auront d’abord à élire un président et un secrétaire (rapporteur) pour chaque groupe. Les facilitateurs auront aussi la possibilité de nommer un président et un rapporteur pour chaque groupe et de leur donner des instructions au préalable.

Dans la version ‘jeu’ de ce scénario, aucun rôle spécifique de président ou de rapporteur n’a été attribué. Les participants pourraient être encouragés à désigner un président et un rapporteur parmi ceux qui ont un rôle. Après le jeu ils pourraient être amenés à réfléchir à la manière dont les dynamiques du jeu ont été affectées par le choix de la personne chargée de présider la séance ou d’en rendre compte (rapporteur). Par exemple, la Conseillère ou le Conseiller en recherche semble vouloir représenter la communauté Fan sur la base d’une expertise en recherche obsolète. Que va-t-il se passer si elle/il a la charge de présider la séance ou d’en rendre compte ? Cela va-t-il fausser la prise de décision ? C’est un point important à prendre en considération pour les participants dans tout exercice de sauvegarde dans les conditions de la vie réelle.

Une fois qu’un rapporteur et un président ont été désignés, le facilitateur peut distribuer le KassenImprimé 4 *Feuilles de compte-rendu* et le Kassen Imprimé 5 *Tâches et questions*. Ces fiches guideront les participants durant les deux prochaines sessions en suivant les étapes décrites dans l’Imprimé 3 de l’Unité 45. Les participants suivront les tâches du Kassen Imprimé 5 sous la direction de leur président. Le facilitateur peut décider de distribuer le Kassen Imprimé 5 uniquement aux présidents et aux rapporteurs dans la version avec jeu où le temps de lecture doit se réduire au minimum.

Dans cette session les participants discuteront des aspects devant figurer dans la description de l’élément, ainsi que des communautés et groupes qui sont concernés. Le jeu de Kassen n’offre pas trop d’options quant au choix de l’élément puisqu’il porte sur la tradition de la production fromagère. Toutefois, le groupe voudra peut-être chercher à préciser si la production fromagère de fanoko est l’élément à identifier ou s’il faut la considérer comme une partie du menu pour le Jour du Pain. La communauté Fan semble être favorable à la première hypothèse. En identifiant les communautés et les groupes concernés, il ne devrait pas y avoir de réelle difficulté à identifier les fabricants de fromage ainsi que la communauté Fan au sens large, mais certains groupes risquent de passer sous silence les fermiers et les collectionneurs de plantes ou estiment qu’ils ne font pas forcément partie des ‘communautés concernées’ s’ils ne sont pas Fan. Durant cette session les participants devront aussi préciser la signification et la fonction de l’élément aux communautés ou aux groupes concernés. Ici, il est important qu’ils prennent en considération les fonctions et la signification pour les Fan en général et les producteurs de fromage, en particulier.

#### Session Kassen 3 : élaboration d’un plan de sauvegarde

Ici, les participants au sein des groupes suivront les tâches du Kassen Imprimé 5 *Tâches et questions d’orientation*. Le rôle du facilitateur sera d’apporter de la clarté à la nature de la tâche, aider le ‘juriste Fan’ à débattre des questions de droit de la propriété intellectuelle et, le cas échéant, soulever des questions qui incitent les participants à approfondir l’analyse de certains problèmes lorsque le président n’est pas déjà en train de le faire.

Certaines problématiques dans le cas du fanoko concernent la protection de la propriété intellectuelle. Un plan de sauvegarde peut être élaboré sans aucune référence à la propriété intellectuelle, en insistant ainsi plutôt sur les questions relatives à l’approvisionnement en ingrédients ou autres dans le cas présent. Cependant, il offre aussi l’opportunité de réfléchir au rôle de la protection de la propriété intellectuelle dans la sauvegarde du PCI. Si la discussion en vient à porter sur ce point dans des groupes sans beaucoup d’expertise en matière de propriété intellectuelle, l’assistant du juriste Fan (facilitateur) devra avoir des connaissances en matière de protection de la propriété intellectuelle, en particulier sur les marques collectives et de certification, et les indications géographiques. Dans la version sans jeu, le facilitateur peut répondre aux questions et renseigner le groupe en fonction de ce qu’il lui demande.

Veuillez vous référer au texte ‘*Introduction à la propriété intellectuelle et au patrimoine culturel immatériel’* (Imprimé 7 de l’Unité 55) qui figure dans l’Unité 55 sur le développement d’une politique de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Il permet de replacer la propriété intellectuelle dans ce contexte, avec un bref résumé ci-dessous sur les arguments pour et contre l’usage des différentes stratégies de propriété intellectuelle afin de protéger la production fromagère du fanoko. La présentation PowerPoint 3 de l’Unité 55 sur la *Propriété intellectuelle et le PCI* peut aussi s’avérer utile.

Note sur l’utilisation des droits de propriété intellectuelle pour protéger l’usage du nom ‘Fanoko’

Une stratégie de sauvegarde de la production fromagère de fanoko pourrait être de s’assurer de ne pas voir employer le nom de ‘Fanoko’ pour des produits qui ne sont pas fabriqués avec la méthode et les ingrédients corrects, selon les règles fixées par les fabricants de fromages eux-mêmes. Pour cela il y a trois façons d’agir : l’enregistrement d’une marque collective ou de certification et/ou l’enregistrement d’une appellation d’origine (telle qu’une indication géographique). Les fabricants de fromages pourraient combiner plusieurs stratégies, mais la loi kassi n’admet pas d’enregistrer les marques collectives et de certification sous un même nom.

Une marque de certification peut être utilisée pour un produit s’il a été certifié comme étant d’une certaine qualité, par exemple parce qu’il est fait avec certains ingrédients ou selon une méthode particulière. Si l’enregistrement d’une marque de certification du Fanoko est autorisé, toute personne (y compris un producteur étranger à la communauté Fan) qui satisfait aux critères serait admise à utiliser le nom pour le fromage. Il faudrait que les producteurs de fromage conviennent des critères qui caractérisent la fabrication du fanoko puis désignent quelqu’un (pas un producteur de fromage) pour administrer le processus de certification. Il y aurait probablement une petite redevance de certification.

Une marque collective permet aux membres d’une association d’utiliser la marque et empêche d’autres d’en faire autant. Si une marque collective réussit à être enregistrée pour le fanoko, les fabricants de fanoko devront alors créer une association officielle avec des règles d’adhésion et seuls les membres de l’association auront le droit d’en utiliser le nom. Cela risque d’être compliqué car il n’existe aucun organisme communautaire de producteurs de fromage. Des fabricants de fanoko pourraient décider de ne pas adhérer à l’association, mais l’association ne serait pas en mesure de poursuivre quiconque utiliserait le terme de bonne foi pour vendre son fromage préalablement à l’enregistrement de la marque collective.

Une indication géographique protège l’usage d’un terme spécifique pour un produit originaire d’une région spécifique et qui a des liens avec les caractéristiques culturelles ou naturelles de cette région ou qui y est associé par réputation. Si l’enregistrement d’une indication d’origine régionale (indication géographique) afin de protéger l’usage du nom ‘Fanoko’ est réussi, quiconque fabrique le fromage dans la région spécifiée et suit le processus de production spécifié indiqué dans l’application pourrait l’appeler ‘Fanoko’. Les agences gouvernementales supportent le coût de vérifier si la marchandise est conforme aux règles en vigueur.

#### Session kassen 4 : Rapport en plénière

Dans la discussion plénière des plans que les groupes ont proposés, les facilitateurs doivent s’assurer que certaines des questions les plus pertinentes sont posées et plus amplement débattues si les groupes ne les ont pas identifiées.

Facilitateurs :

* Inviter les deux groupes (ou un groupe si le jeu s’est joué en un seul groupe) à présenter les grandes lignes du plan qu’ils ont élaboré en à peu près 15 minutes chacun
* Diriger une séance de questions et réponses entre les deux groupes (20 minutes)
* Récapituler en comparant le pour et le contre des deux plans (10 minutes)

#### Session Kassen 5 : Discussion autour d’un modèle de plan de sauvegarde

Les plans définitifs peuvent s’éloigner considérablement du modèle de plan (Kassen Imprimé 3). Une autre approche pourrait viser la promotion de la production fromagère Fan aux zones rurales, en offrant des opportunités aux Fan des zones périurbaines de commercialiser le fromage avec de nouveaux moyens. Une autre encore pourrait rechercher la collaboration transfrontalière entre les fabricants de fromages Fan de l’est du Kassen et de l’ouest du pays voisin pour la sauvegarde du PCI, la protection de la propriété intellectuelle et la commercialisation du fromage, en faisant de la sauvegarde du PCI un instrument de consolidation de la paix et de coopération entre les deux pays.

Facilitateurs :

* Expliquer l’objet de la session
* Distribuer le Kassen Imprimé 3 *Modèle de plan de sauvegarde*
* Laisser un temps de lecture
* Demander aux groupes de discuter des avantages et des inconvénients du modèle de plan et le comparer aux leurs
* Inviter les groupes à rendre compte en plénière
* Récapituler les résultats